

il livra au roi la divulgation de plusieurs complots politiques auxquels on avait voulu l'associer. Louis XVIII fut inflexible.

Les deux princes arrivèrent à Lyon, le 8 mars, à peu d'heures d'intervalle. Ils y apprirent presque aussitôt l'occupation de Grenoble par les bandes de Napoléon. Cette circonstance, qui resserrait dans un cercle étroit la défense de Lyon, parut décourager profondément le duc d'Orléans. Il repartit seul pour Paris, dans la nuit même de son arrivée, et se déroba par cette retraite précipitée à l'humiliant spectacle de la défection des troupes royales, dont les symptômes n'avaient pas échappé à sa pénétration. Ce spectacle attendait le comte d'Artois, lors de la revue qu'il passa le lendemain sur la place Bellecour, quelques heures avant l'entrée de Napoléon, et ce fut sous cette pénible impression qu'il s'éloigna des murs de Lyon, pour n'y plus reparaître.

Le duc d'Orléans accompagna, le 16 mars, Louis XVIII à la séance royale où ce monarque et son frère jurèrent fidélité à cette charte constitutionnelle qui, donnée à la France pour assurer la réconciliation des partis, n'avait cessé d'être pendant dix mois un sujet de discordes et de divisions. Le soir même, il partit pour aller prendre le commandement supérieur des départements du Nord, que Louis XVIII lui avait confié. Il inspecta avec le maréchal Mortier les places fortes de Cambrai, de Douai, de Lille et de Valenciennes, et exhora tous ses lieutenants « à faire céder toute opinion au cri pressant de la patrie, à se rallier autour du roi et de la charte, et à n'admettre sous aucun prétexte les troupes étrangères dans nos places de guerre. » Le 22 mars, il reçut à Lille le monarque qui fuyait devant la trahison et l'usurpation, et unit ses instances à celles du maréchal Mortier, pour décider ce prince à abandonner cette ville, dont la garnison n'était pas sûre. Louis XVIII céda, mais en témoignant un vif regret d'être contraint à se retirer sur le sol étranger. Le duc d'Orléans,